



COMMISSION MOTO - REUNION DU LUNDI 18 JANVIER 2016

Personnes présentes :

Organisme	Nom	Coordonnées
Ville de Bruxelles Echevine de la Mobilité	Els AMPE	Tél : 02/279.45.10 Mail : els.ampe@brucity.be
Ville de Bruxelles Cab de la Mobilité	Fanny EVERS	Tél : 02/279.50.63 Mail : fanny.evers@brucity.be
Ville de Bruxelles Urbanisme-Architecture	Géraldine HUBRECHT	Tél : 02/279.31.84 Mail : geraldine.hubrecht@brucity.be
Ville de Bruxelles Travaux de Voirie	Hugo STEGEN	Tél : 02/279.60.02 Mail : hugo.stegen@brucity.be
Cap Moto	Pierre-Yves MERCIER	Mail : capmoto@scarlet.be
Agence régionale de stationnement	Geoffrey USE	Mail : guse@parking.brussels
Fedemot	Michel DRIESMANS	Mail : michel.driesmans@base.be

Personnes excusées :

IBSR	Félix VANDEMEULEBROEK	Mail : felix.vandemeulebroek@ibsr.be
MCC	Stijn VANCUYCK	Tél : 02/778.64.48 Mail : svc@febiac.be
Région Bxl-Capitale Entretien des voiries	Marc DEGRAER	Tél : 02/204.26.62 Mail : mdegraer@mrbc.irisnet.be
Bruxelles Mobilité	Chantal ROLAND	Mail : croland@mrbc.irisnet.be

1. Approbation du pv de la réunion du 14.09.2015

Pas de remarque.

2. Stationnement réservé aux motos en voiries

La cellule Mobilité explique l'état des lieux du stationnement pour moto dans le Pentagone. Des « épingles » et des autocollants doivent encore être mis en place, c'est en cours. Les derniers changements du Plan de circulation Pentagone ne remettent pas en cause les places motos. Il y a juste un léger déplacement des places bd A. Max suite aux nouveaux marquages en épi.

A plus long terme dans le cadre du réaménagement de la rue du Midi, les places moto devraient être déplacées. S'agissant de places fortement utilisées par la police, il y a lieu de voir avec elle si le maintien rue du Midi est demandé ou s'il y aurait lieu de rationaliser les places police et moto rue du Lombard. La cellule Mobilité rappelle que les places taxis rue du Lombard pourraient être supprimées (vu l'avis de la direction des taxis en ce sens). L'échevine indique que les places taxis sont utilisées selon les exploitants et qu'il y a lieu de les maintenir. Vérifier si les places motos pourraient être prévues aux endroits des actuels terminus (qui vont être déplacés) ou rue Duquesnoy/Homme Chrétien.

A noter que deux nouveaux parkings pour vélos sont prévus à la Bourse et à De Brouckère (1000 places + 500 places) avec aussi bornes de rechargement.

Quant aux nouveaux parkings (ex. Rouppe), ils seront accessibles aux motos.

Remarque : en matière de véhicules électriques, la Ville offre une exonération aux entreprises proposant des bornes de rechargement.

Des études sont en cours via entrepreneurs concernant la pose de bornes de rechargement en voirie qui pourrait se faire via des autorisations de voirie (et non des concessions).

La cellule Mobilité montre la carte pour l'ensemble du territoire de la Ville avec les emplacements pour deux-roues dont il avait été préalablement discuté d'en aménager certains en stationnement motos (avec épingles,...) : rues Glibert, de Wand, Deux Eglises, Royale, bd Pacheco, rue Ducale.

Décisions : La Ville complète le site internet avec les infos en opendata aussi pour les autres quartiers du territoire (via cellule Mobilité). Un point presse, une diffusion de l'information peut être réalisée, également auprès des guides touristiques (via cabinet).

TdV continue à aménager les emplacements motos.

Les associations motards peuvent proposer de nouveaux emplacements.

3. Plan de circulation Pentagone : état d'avancement

La Ville explique les récents changements décidés par le Collège, cf cartes en annexes.

Il s'agit des principaux changements suivants :

Effectif la semaine du 18/1/2016 ;

- Place De Brouckère

Effectif le 1/3/2016 ;

- Rue du Canal

- Rue du Grand Hospice

- Rue du Cirque

- Rue des Hirondelles

- Place de Brouckère

- Quartier saint-Géry

- Bd Lemonnier et alentours

- Rue du Midi

- Rue Duquesnoy

- Rue Philippe de Champagne

Changements des itinéraires des bus 95 et 48, proposés à la STIB.

4. Ouverture des bandes bus aux motards – suivi

L'IBSR et Bruxelles Mobilité se sont excusés pour leur indisponibilité à assister à cette réunion mais ont transmis leurs remarques par rapport à cette question : insécurité pour les cyclistes et le motard lui-même, pas de démonstration d'amélioration de la sécurité pour les motocyclistes, va à l'encontre de l'objectifs d'amélioration de la vitesse commerciale des transports en commun,....

Les associations motards défendent le fait que cela améliorent la fluidité de la circulation sans entraver la circulation des bus (car nombre de motard encore faible). C'est prévu dans le code de la route et c'est au gestionnaire de voirie de décider. Il serait plus judicieux de prévoir l'ouverture d'une bande bus pendant une période de test pour y réaliser des comptages et observations. Pas dans les contresens bus.

La cellule Mobilité indique que le nombre de motards augmente et qu'il s'agit aussi d'une question de principe : souhaite-t-on privilégier la circulation des motos au même titre que les bus, taxis et vélo ?

Cette discussion a déjà eu lieu dans le cadre des réunions de l'AVCB et l'avis est défavorable, également pour la STIB et les cabinets régionaux compétents.

Décisions : L'échevine indique que c'est une question politique qui devra être discutée au Collège.

5. Au boulot à moto : préparation de la nouvelle édition

Une demande a été faite auprès du service des Sports pour voir si le hall d'honneur est disponible le 20 juin pour y organiser un lunch et un parcours d'habilité en scooters électriques (aussi pour le personnel non motard). Les associations motos proposent de prévoir une piste aussi pour les motards eux-mêmes (freinage,...).

Un autre événement pourrait être organisé plus tourné vers le public, au centre-ville, en septembre.

6. Divers

Cap Moto nous informe que le nouveau centre de formation pour motocyclistes et scootéristes, à Bruxelles (Forest) n'est plus disponible, faute de terrain disponible. Ils sont à la recherche de nouveaux terrains sur Bruxelles. L'échevine propose l'espace derrière le théâtre américain à Laeken (Gros Tilleul, Madrid....), clôturé pendant les vacances scolaires.

Une demande peut être adressée à la cellule Events de la Ville (www.brucity.be).

Prochaine réunion : 18 avril 2016